


Établissement d'un formulaire d'inscription des salariés

- 1 La présente section confirme à Manuvie que le demandeur peut s'inscrire au régime. À titre d'administrateur du régime, veuillez remplir cette section, puis y apposer votre signature ainsi que la date.
- 2 Pour s'assurer que les prestations sont versées de façon appropriée, le participant doit désigner un bénéficiaire.
- 3 Les participants du Québec doivent indiquer si la désignation est révocable ou irrévocable :
 - Révocable = le bénéficiaire peut être modifié en tout temps
 - Irrévocable = le bénéficiaire peut être modifié seulement si le bénéficiaire actuel y consent par écrit
- 4 Si le bénéficiaire est un mineur, la désignation d'un fiduciaire est exigée (s'applique uniquement aux participants de l'extérieur du Québec).
- 5 N'oubliez pas de sauvegarder ces renseignements dans votre système de paie.
- 6 Le formulaire d'inscription doit être signé à tous les endroits où une signature est requise. Si une signature est manquante, le formulaire sera retourné.



Veillez nous aviser immédiatement de tout changement d'adresse.



NOM DU PLAN
Formulaire d'inscription

Régimes d'épargne et de retraite collectifs
 CP 11464 SUCC CENTRE VILLE
 MONTREAL QC H3C 5M3
 Téléphone : 1-800-242-1704
 Télécopieur : 1-866-499-4480

Attention :
 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers exige en tout temps le formulaire d'inscription original rempli afin que les capitaux puissent être investis dans les plus brefs délais.

Pour transférer des capitaux au régime en franchise d'impôt, composez le **1-800-242-1704**

Avant de nous soumettre le formulaire d'inscription, veuillez faire remplir les champs ombragés par le responsable du régime (votre employeur).

En signant,
 je demande de participer au (nom du plan) ou tout autre régime (régime remplaçant) dans lequel pourraient être transférés mes droits et prestations. J'accepte d'être lié par les dispositions du régime, d'un régime remplaçant et par toutes les règles établies par le responsable du régime. J'autorise également :

- le prélèvement des cotisations appropriées sur ma paie, s'il y a lieu;
- le responsable du régime (votre employeur) à agir en mon nom à titre d'agent pour la constitution des prestations en vertu du régime;
- Manuvie à produire un choix visant à enregistrer mon certificat en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et toute autre loi de l'impôt sur le revenu provinciale, s'il y a lieu; et
- le responsable du régime, mon employeur, Manuvie, ses sociétés affiliées et ses partenaires d'impartition, tout émetteur remplaçant, les lieux administrateurs, mes institutions financières et tout intermédiaire de marché autorisé qui participent à la vente ou à l'administration du régime, du régime remplaçant ou de tout autre régime dans lequel pourraient être transférés mes droits et prestations, à échanger mes renseignements personnels (y compris mes renseignements bancaires) lorsque requis en raison de leur participation.

 Je reconnais que les renseignements personnels fournis sont strictement confidentiels et uniquement utilisés, échangés et conservés aux fins du présent régime. J'atteste que, à ma connaissance, les renseignements fournis à la présente sont véridiques, exacts et complets.

1 Client n° : _____ **Nom du client :** _____

1 Autorisation du responsable du régime (votre employeur)

Date d'entrée en service (aaaa/mm/jj)	Date d'inscription au régime (aaaa/mm/jj)	Certificat n°	
Nom du sous-groupe	Sous-groupe n°	Catégorie	
Signature <input checked="" type="checkbox"/> (en majuscules)		Date (aaaa/mm/jj)	

Étape 1 – Renseignements sur le salarié

Nom _____ Prénom _____ Autre prénom (initiale) _____

Date de naissance (aaaa/mm/jj) _____ État matrimonial _____ Numéro d'assurance sociale (exige par la loi aux fins de déclaration du revenu) _____

Adresse électronique _____

Adresse (domicile) _____ Ville _____

Province _____ Code postal _____ (Travail) Indicateur régional et téléphone _____ (Domicile) Indicateur régional et téléphone _____

Sexe masculin féminin Langue français anglais

2 Étape 2 – Renseignements sur le bénéficiaire

Advenant mon décès, je demande que toute somme payable en vertu du régime, à la date de mon décès ou ultérieurement, soit versée :
 à ma succession
 au(x) bénéficiaire(s) suivant(s)

Nom	Prénom	Date de naissance	Lien	Part (%)

Doit totaliser 100 %

Advenant que votre bénéficiaire décède avant vous, nous verserons les prestations en vertu du régime à tout bénéficiaire survivant ou, en l'absence d'un bénéficiaire survivant ou de la désignation d'un bénéficiaire, à votre succession. Toute désignation de bénéficiaire est révocable.

3 À remplir si vous avez désigné votre conjoint comme bénéficiaire (participant du Québec)
 Au Québec, la désignation de votre conjoint, avec qui vous êtes marié ou uni civilement, à titre de bénéficiaire, est irrévocable, sauf indication contraire ci-après. Si vous avez désigné votre conjoint comme bénéficiaire, le fait de vous réserver le droit de révoquer toute désignation de bénéficiaire facilitera toute demande ultérieure de changement de bénéficiaire. Une désignation irrévocable ne peut être modifiée que si le bénéficiaire signe une renonciation à ses droits de bénéficiaire.
 La désignation de mon bénéficiaire est **RÉVOCABLE**. OU La désignation de mon bénéficiaire est **IRRÉVOCABLE**.

Signature du salarié _____ Signature du salarié _____

4 Désignation de fiduciaire (toutes les provinces sauf le Québec)
 Advenant que mon bénéficiaire soit mineur à la date à laquelle les prestations de décès sont payables, je désigne la personne suivante, à titre de fiduciaire, aux fins de recevoir les prestations au nom du bénéficiaire, de détenir les prestations jusqu'à ce que mon bénéficiaire atteigne l'âge de la majorité et de donner une quittance valide à Manuvie relativement au versement desdites prestations :

Prénom _____ Nom _____
 Adresse _____
 Téléphone () - () - () _____ (Travail) Indicateur régional et téléphone _____ (Domicile) Indicateur régional et téléphone _____

5 Étape 3 – Demande de retenues sur le salaire
 Veuillez retenir _____ \$ ou _____ % sur chaque paie pour fin de placement au régime.

6 Étape 4 – Signature

Signature du salarié (obligatoire) _____ (en majuscules)	Date (aaaa/mm/jj) _____
<input checked="" type="checkbox"/>	

7 Si les directives de placement sont incomplètes, les cotisations versées à ce compte seront affectées au fonds par défaut dans le cadre de votre régime. Une seule option peut être choisie :

8 **Option 1 :** Pour déterminer son profil d'investisseur, le participant peut remplir le questionnaire Profil d'investisseur fourni dans la trousse d'inscription.

Les services Rééquilibrage systématique de l'actif et Cycle de vie (s'ils sont offerts) s'appliquent à la combinaison, à moins que le participant ne renonce à cette option en cochant la (les) case(s) à cet effet.

9 **Option 2 :** Pour de plus amples renseignements sur les fonds de placement, le participant peut communiquer avec un de nos représentants financiers salariés au 1 800 242-1704.

Lorsque les participants choisissent leur propre combinaison de placements, ils peuvent aussi demander à Manuvie (si leur régime le permet) de rééquilibrer leur actif périodiquement en cochant la case : Je désire me prévaloir du rééquilibrage systématique de l'actif pour remanier l'actif que je détiens dans cette option.

10 Définitions :

Qu'est-ce que le service Cycle de vie?

Ce service remanie votre Portfeuille Avenue au fil du temps pour que vos placements correspondent toujours à votre profil d'investisseur et à la période de placement que vous avez choisie. Il est automatiquement activé lorsque vous choisissez un Portfeuille Avenue, mais vous pouvez le désactiver en tout temps en cochant la case sous les Portfeuilles Avenue.

Qu'est-ce que le rééquilibrage systématique de l'actif (RAS)?

Le RAS est une fonction qui permet de vérifier régulièrement les actifs d'un participant et leur conformité à la répartition stratégique. Lorsque les actifs fluctueront au-dessus ou en dessous d'une limite préétablie, ils seront rééquilibrés conformément aux directives de placement du participant en fonction de l'option de RAS choisie.

7 **Étape 5 – Directives de placements**

Atin de remplir la présente, nous vous suggérons de consulter votre guide d'inscription, ou de communiquer avec Manuvie, au 1-800-242-1704, pour discuter de votre stratégie de placement.

Vous avez le choix entre l'OPTION 1 et l'OPTION 2. Choisissez une seule option.

Les combinaisons de placements suivantes varient en fonction des différents profils d'investisseur. Votre stratégie de placement devrait être fondée sur votre situation financière globale. Ces directives de placements s'appliquent à tous les dépôts futurs jusqu'à ce que d'autres directives soient fournies.

8 **Option 1 : Choisissez les portefeuilles AvenueSM :**

Âge cible

On entend par âge cible, l'âge auquel vous désirez prendre votre retraite ou transformer votre épargne en revenu. Il est important de fournir un âge cible si vous désirez choisir un portefeuille Avenue et utiliser le service cycle de vie. Si vous ne fournissez pas d'âge cible, nous supposons que votre période de placement prendra fin à 65 ans. Toutefois, si vous désirez modifier votre âge cible, veuillez l'inscrire ici.

Le service cycle de vie sera désactivé si vous sélectionnez un portefeuille Avenue qui ne correspond pas à votre âge cible et à votre période de placement.

Période de placement	Conservateur	Modéré	Audacieux
Plus de 25 ans	<input type="checkbox"/> 24% Actions canadiennes 13% Actions américaines 13% Actions mondiales 50% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 31% Actions canadiennes 17% Actions américaines 17% Actions mondiales 35% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 40% Actions canadiennes 20% Actions américaines 20% Actions mondiales 20% Revenu fixe
Entre 20 et 25 ans	<input type="checkbox"/> 22% Actions canadiennes 12% Actions américaines 12% Actions mondiales 54% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 30% Actions canadiennes 15% Actions américaines 14% Actions mondiales 40% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 36% Actions canadiennes 19% Actions américaines 19% Actions mondiales 26% Revenu fixe
Entre 15 et 20 ans	<input type="checkbox"/> 20% Actions canadiennes 11% Actions américaines 11% Actions mondiales 58% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 27% Actions canadiennes 14% Actions américaines 14% Actions mondiales 45% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 34% Actions canadiennes 17% Actions américaines 17% Actions mondiales 32% Revenu fixe
Entre 10 et 15 ans	<input type="checkbox"/> 18% Actions canadiennes 10% Actions américaines 10% Actions mondiales 62% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 24% Actions canadiennes 13% Actions américaines 13% Actions mondiales 50% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 30% Actions canadiennes 16% Actions américaines 16% Actions mondiales 38% Revenu fixe
Entre 5 et 10 ans	<input type="checkbox"/> 16% Actions canadiennes 9% Actions américaines 9% Actions mondiales 66% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 21% Actions canadiennes 12% Actions américaines 12% Actions mondiales 55% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 28% Actions canadiennes 14% Actions américaines 14% Actions mondiales 44% Revenu fixe
Moins de 5 ans	<input type="checkbox"/> 14% Actions canadiennes 8% Actions américaines 8% Actions mondiales 70% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 20% Actions canadiennes 10% Actions américaines 10% Actions mondiales 60% Revenu fixe	<input type="checkbox"/> 24% Actions canadiennes 13% Actions américaines 13% Actions mondiales 50% Revenu fixe

Je ne désire pas activer le service Cycle de vie pour ajuster mon portefeuille Avenue (pour l'actif actuel et les dépôts futurs) à mesure que ma période de placement raccourcit.

Je ne veux pas que Manuvie procède au rééquilibrage systématique de l'actif (RSA) en vertu de cette option.

9 **Option 2 : À la carte**

Code	Nom du fonds	Gestionnaire	Code	Nom du fonds	Gestionnaire
Fonds garantis					
CGQ	Intérêt quotidien	SI du Canada	ACGA	Demo Actions canadiennes	Gestionnaire A
OC1	Intérêt composé - 1 an	SI du Canada	ACGB	Demo Actions canadiennes	Gestionnaire B
OC2	Intérêt composé - 2 ans	SI du Canada	ACCC	Demo Actions canadiennes	Gestionnaire C
OC3	Intérêt composé - 3 ans	SI du Canada	AMGA	Demo Actions américaines	Gestionnaire A
OC4	Intérêt composé - 4 ans	SI du Canada	AMGB	Demo Actions américaines	Gestionnaire B
OC5	Intérêt composé - 5 ans	SI du Canada	AMGC	Demo Actions américaines	Gestionnaire C
Fonds à revenu fixe					
RFCA	Demo revenu fixe	Gestionnaire A	AIGB	Demo Actions internationales	Gestionnaire B
RFGB	Demo revenu fixe	Gestionnaire B	AICC	Demo Actions internationales	Gestionnaire C
RFCC	Demo revenu fixe	Gestionnaire C	AMCA	Demo Actions mondiales	Gestionnaire A
Fonds équilibrés/diversifiés					
EDGA	Demo équilibrés/diversifiés	Gestionnaire A	AMGB	Demo Actions mondiales	Gestionnaire B
EDGB	Demo équilibrés/diversifiés	Gestionnaire B	AMCC	Demo Actions mondiales	Gestionnaire C
EDGC	Demo équilibrés/diversifiés	Gestionnaire C			

Combinaison de placements pour dépôts futurs			
Code	Nom du fonds		%
			%
			%
			%
			%
Doit totaliser 100 %			

Je désire me prévaloir du rééquilibrage systématique de l'actif pour remanier l'actif que je détiens dans cette option.

Définition :

Service cycle de vie
Le service cycle de vie remanie votre portefeuille Avenue au fil du temps afin que vos placements correspondent toujours à votre profil d'investisseur et à la période de placement que vous avez choisie. Ce service est automatiquement activé lorsque vous choisissez un portefeuille Avenue, mais vous pouvez le désactiver en tout temps en cochant la case sous les portefeuilles Avenue.

Rééquilibrage systématique de l'actif (RSA)
Le RSA rééquilibrera tous vos fonds de placements variables selon vos directives de placement, sous réserve de la note (#2) ci-après au sujet des fonds à liquidité restreinte. Étant donné que des directives de placements différentes pour un transfert ou un dépôt forfaitaire seront ignorées au moment du rééquilibrage, l'option du RSA ne devrait pas être choisie dans les cas où une combinaison différente est applicable à un transfert ou un dépôt forfaitaire.

2) Le RSA sera effectué sur vos fonds garantis ou vos fonds à liquidité restreinte seulement si le pourcentage de ces éléments d'actif est inférieur au pourcentage indiqué dans vos directives de placement. En somme, des fonds garantis et des fonds à liquidité restreinte seront souscrits pour rééquilibrer votre combinaison de placements, mais ils ne seront pas vendus.

6 **Étape 6 – Signature**

Je reconnais que les renseignements personnels fournis à la présente sont strictement confidentiels et uniquement utilisés, échangés et conservés aux fins du régime. J'atteste que, à ma connaissance, les renseignements fournis à la présente sont véridiques, exacts et complets.

Signature du salarié (obligatoire) _____ (en majuscules) _____ Date (aaaa/mm/j) _____

X

Attention

A. Si les directives de placements sont incomplètes, les cotisations seront affectées au fonds par défaut choisi par le responsable du régime.

B. Veuillez noter que nous (Manuvie) ne suggérons aucune combinaison de placements ni fonds en particulier. Il revient au participant de faire un choix, qu'il s'agisse d'un portefeuille Avenue ou d'une combinaison personnalisée, avec ou sans services de cycle de vie et (ou) de rééquilibrage systématique de l'actif (RSA). Les fonds de placements variables ne sont pas garantis, et la valeur des parts d'un participant peut fluctuer selon la conjoncture et la performance des gestionnaires des fonds. Nous n'assumons aucune responsabilité quant au rendement des placements choisis. En outre, aucune promesse ni garantie, explicite ou implicite, n'est donnée à l'effet que le portefeuille Avenue (avec ou sans services de cycle de vie et (ou) de rééquilibrage systématique de l'actif) génèrera un revenu de retraite satisfaisant.

C. L'actif du capitalisateur à intérêt composé sera automatiquement réinvesti à l'échéance pour le même terme que le placement initial à moins que des directives contraires ne soient fournies à Manuvie en composant le 1-800-242-1704. Les retraits des fonds de placements garantis avant l'échéance peuvent faire l'objet d'un rajustement de la valeur marchande.

D. Si vous comptez prendre votre retraite sous peu, nous vous conseillons de consulter votre conseiller financier.

Veuillez transmettre l'original de tous les formulaires dûment remplis à Manuvie. Pour accélérer le traitement, assurez-vous d'indiquer votre numéro de client (RS_XXXX) dans tous les documents.